RAPPORT

PAR

M. L. MACKENZIE KING, C.M.G., SOUS-MINISTRE DU TRAVAIL, RELATIF A SA MISSION EN ANGLETERRE POUR CONFERER AVEC LES AU-TORITES BRITANNIQUES SUR L'IMMIGRATION DE L'ORIENT AU CANADA ET PLUS PARTICULIEREMENT SUR L'IMMIGRATION DE L'INDE.

A Son Excellence le Gouverneur général en Conseil:

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence en Conseil un rapport sur la mission dont j'ai été chargé en Angleterre afin de conférer avec les autorités britanniques au sujet de l'immigration orientale et plus particulièrement de l'immigration de l'Inde. Les circonstances et objets de cette mission sont brièvement expliqués dans la copie ci-après d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par le Gouverneur en Conseil, le 2 mars 1908.

'Dans un mémoire du très honorable sir Wilfrid Laurier exposant que, nonobstant les règlements relatifs à la restriction de l'immigration de l'Orient, certaines classes d'immigrants, venant surtout des Indes Orientales britanniques, sont induits à venir au Canada dans des circonstances qui peuvent nécessiter un refus d'entrée dans notre pays.

'Que l'expérience a démontré que les immigrants de cette classe, habitués à un climat tropical, sont absolument ineptes aux conditions de notre pays et que l'impossibilité pour eux de s'habituer promptement à un entourage si entièrement différent, les rend inévitablement victimes de grandes souffrances et de privations; de plus si on laisse cette immigration prendre des proportions assez considérables il en résulterait un trouble sérieux dans les conditions économiques et industrielles dans certaines parties du Dominion et plus particulièrement dans la province de la Colombie-Britannique.

'Que par conséquent il est désirable de restreindre d'une manière efficace l'immigration venant des Indes, tant dans l'intérêt des Hindous eux-mêmes que dans l'intérêt du peuple canadien.

'Qu'en outre la question entière de l'immigration orientale est des plus sérieuses pour le Canada, et, exerçant une influence sur les relations qui existent entre le Canada et les puissances étrangères, de même que sur les relations de notre peuple avec les sujets britanniques de l'Inde, elle renferme des considérations de la plus haute importance concernant non seulement le Canada, mais l'empire britannique en entier.

'Qu'il est opportun qu'il y ait, à propos de cette question importante, communication aussi complète que possible d'idées et d'opinions entre les autorités de la Grande-Bretagne et celles du Canada et qu'une entente définitive soit établie entre les gouvernements des deux pays.

'Monsieur W. L. Mackenzie King, sous-ministre du Travail, sous l'autorité d'une commission royale a fait une enquête approfondie sur les causes qui ont induit les ouvriers d'Orient à venir au Canada, et comme il connaît cette ques-